

## [Text]

they meet some four times a year. I gather that much of their proceedings involves briefings on what the government is doing and pretty general discussion on government policy, but all to whom I spoke—I spoke to four—agreed that there was not an opportunity to get into the details of the management of a corporation such as this that directors would be able to do. There was a further suggestion by one member of the committee that this might involve a conflict of interests...

**The Chairman:** Two members.

**Mr. Danson:** Yes. A possible conflict of interests was mentioned. The men to whom I spoke I think are representative of the type of people who serve on these boards and, of course, naturally they were perhaps a little prejudiced but they felt that such conflicts do not indeed exist but if on occasion they do manifest themselves they are soon spotted and quickly quashed.

They also expressed interest that in adding outside directors, perhaps two of the outside directors might be from this very board, which was an interesting suggestion, and they all supported the principle of bringing as many people from the private sector as is possible. Now, the report by Mr. J. Douglas Gibson, which I have had an opportunity to read in some detail—not completely, not as much as I would like to, but those who have not I would certainly urge to read it—is a very interesting report. It has some things to say which I think have a bearing on this.

Before reading those points, though, I should like to refer to page 21, views on Section 21A. Mr. Gibson says:

But this is a report designed to suggest improvement so it necessarily dwells on what is less than satisfactory.

And he goes on to say that there is very much that has been quite satisfactory in ECIC but that this should not preclude us from looking at those areas where there is room for improvement. He also says on page 20:

The exporters are the users of these important services. It is essential to understand their point of view in order to make progress in improving export credit and insurance.

Then on page 56 in the second paragraph he says:

• 1145

Possibly, better co-ordination might be attained if some of the non-government

## [Interpretation]

## [Text]

pas réunis très fréquemment car il s'agit d'une nouvelle commission qui doit se réunir quatre fois par an. Je comprends que la plupart des réunions ont trait aux réalisations du gouvernement dans le Grand Nord et les discussions générales au sujet de la politique gouvernementale.

Comme je l'ai dit, j'ai parlé à quatre d'entre eux qui m'ont dit qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de connaître les détails de l'activité de la société mais un autre membre du comité a laissé entendre qu'il pourrait y avoir un conflit d'intérêts.

**Le président:** Deux membres.

**M. Danson:** Oui. Un conflit d'intérêts éventuel a été mentionné. Je crois qu'il en a été question au sein de ce conseil qui ont peut-être un certain parti-pris, mais ces deux membres ont dit que ces conflits n'existent pas et de toute façon s'ils manifestent leur présence, ils sont vite repérés et réduits au silence.

On a aussi manifesté un certain intérêt vers l'adjonction de directeurs venant de l'extérieur. Je dirai peut-être même que deux des membres de cette commission devraient siéger au conseil, et les membres en question ont appuyé le principe d'avoir autant de gens que possible du secteur privé. Chose intéressante, dans le rapport de monsieur J. Douglas Gibson, que je n'ai pas eu l'occasion de lire en détail, pas autant que je l'aurais voulu, il s'agit d'un rapport très intéressant qui comprend des points qui sont en rapport avec cette question. A la page 21, par exemple, «réflexions sur l'article 21a», monsieur Gibson dit:

il s'agit d'un rapport destiné à promouvoir des améliorations, il cite donc des cas problèmes peu satisfaisants.

Et il continue en citant les avantages que l'on trouve au sein de la Société d'assurance des crédits à l'exportation, mais en soulignant aussi des améliorations à envisager dans certains secteurs. Il dit aussi, à la page 20:

«les exportateurs sont les gens qui se prévalent de ces services. Il est important de comprendre leurs points de vue afin d'améliorer ces questions d'assurances des crédits à l'exportation».

Plus loin à la page 56, au début du deuxième paragraphe on lit:

«On pourra améliorer la coordination si le secteur non-gouvernemental s'occupait